|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Ministry of the  Attorney General | Ministère du Procureur général | | Graphique de l"Ontario |
|  | | | |
|  | | | |
|  | | | |
| **Demande d’ouverture d’un compte invité pour le réseau Wi-Fi de la fonction publique de l’Ontario (FPO) en tant que parties à une affaire** | | | |
| Date : | |  | |
| Prénom : | |  | |
| Nom de famille : | |  | |
| Cabinet (le cas échéant) : | |  | |
| Adresse : | |  | |
| Code postal : | |  | |
| Ville : | |  | |
| Province : | |  | |
| Numéro de téléphone d’affaires : | |  | |
| Adresse courriel d’affaires : | |  | |

# Remarques :

1. Le compte Wi-Fi s’utilise dans les palais de justice ontariens où le réseau Wi-Fi de la FPO est disponible.
2. Après six mois, les comptes Wi-Fi sont désactivés. Il faut alors en demander un nouveau.
3. Une fois la demande envoyée, prévoyez environ trois jours ouvrables pour l’activation du compte. Les authentifiants sont transmis par courriel.

# Modalités :

1. Ce contrat de licence d’utilisation (« modalités ») constitue l’entente entre vous (« utilisateur », « vous » ou « votre ») et le ministère du Procureur général (« MPG », « nous » ou « notre ») concernant votre accès au service Internet sans fil de ce dernier (le « service »), là où il est disponible.
2. **Avis de non-responsabilité.** Vous reconnaissez et acceptez que le service est fourni TEL QUEL, DANS LA MESURE OÙ IL EST DISPONIBLE et sans garantie d’aucune sorte (notamment les garanties, modalités, déclarations et indemnités relatives à l’exploitation, aux capacités, à la vitesse, à la fonctionnalité, à la performance ou à la sécurité du service). Vous reconnaissez qu’il est de la nature d’un réseau sans fil de ne pas être sûr, et que : i) le service peut s’interrompre ou faire l’objet d’erreurs; ii) il peut être vecteur de virus ou d’autres applications nuisibles; iii) des tiers peuvent accéder à votre ordinateur et à vos documents, ou autrement profiter de votre connexion au réseau, même sans autorisation. Vous utilisez le service à vos risques et périls. Le MPG se dégage de toute responsabilité quant aux réclamations qui pourraient s’y rapporter, notamment à l’égard de sa disponibilité, de sa rapidité, de sa sécurité ou de sa fiabilité. Le MPG et ses fonctionnaires, mandataires, entrepreneurs et employés ne sauraient en aucun cas être tenus responsables de dommages directs, indirects, généraux, particuliers ou consécutifs découlant de l’utilisation du service ou de l’incapacité de l’utiliser, y compris ceux résultant de blessures corporelles, d’une perte de profits, d’économies ou d’occasions, ou encore de tout autre dommage consécutif.
3. **Pratiques exemplaires.** Vous convenez d’adopter des pratiques exemplaires en ce qui a trait à votre utilisation du service et de prendre les mesures de sécurité appropriées, notamment : (i) l’installation d’un pare-feu sur les ordinateurs, tablettes, téléphones cellulaires et intelligents ainsi que les autres appareils électroniques au moyen desquels vous utiliserez le service « appareil » ou « appareils »); ii) l’utilisation de logiciels antivirus, anti-maliciel et anti-pourriel; iii) le cryptage et la sécurisation de vos fichiers et de vos dossiers; iv) l’installation des plus récents correctifs de sécurité se rapportant au système d’exploitation de vos appareils. Ces mesures ne sont toutefois pas exhaustives : il vous incombe de consulter un spécialiste en sécurité informatique pour répondre à vos besoins particuliers. Les précautions susmentionnées ne sont pas garantes de protection contre les intrusions. L’utilisation d’un réseau sans fil met à risque l’ensemble des renseignements que contient l’appareil utilisé, et ce, même si aucun fichier n’est ouvert.
4. **Confidentialité.** Les renseignements personnels que vous nous fournissez relativement au service, le cas échéant, sont traités conformément à la Déclaration concernant la protection de la vie privée du gouvernement de l’Ontario, disponible à l’adresse [www.ontario.ca/fr/page/declaration-concernant-la-protection-de-la-vie-privee](http://www.ontario.ca/fr/page/declaration-concernant-la-protection-de-la-vie-privee), sauf avis contraire. En nous fournissant votre adresse courriel, vous nous permettez de communiquer avec vous au sujet de la prestation du service.
5. **Indemnisation.** Vous acceptez d’indemniser le MPG et ses fonctionnaires, mandataires, entrepreneurs et employés pour les pertes, réclamations, dommages, actions, causes d’action, frais et dépenses pouvant être subis par quiconque ou portés à l’encontre de quiconque en raison d’une action ou d’une omission découlant directement ou indirectement de votre utilisation du service, de documents téléversés ou téléchargés au moyen du service, de toute action de votre part en lien avec votre utilisation du service, de toute atteinte aux droits d’un tiers, de toute infraction aux lois et règlements ou de toute violation du présent contrat.
6. **Utilisation légale et admissible.** Vous convenez de ne pas utiliser le service à toute fin commerciale, illicite, immorale ou malveillante, notamment pour : i) harceler quiconque ou porter atteinte à la vie privée de quiconque; ii) enfreindre ou détourner les droits de propriété intellectuelle d’autrui, y compris les brevets, droits d’auteur, marques de commerce, marques de service, secrets commerciaux et autres droits de propriété; iii) accéder illégalement ou sans autorisation à un ordinateur, un compte, de l’équipement ou un réseau, ou tenter de déjouer des mesures de sécurité; iv) transmettre, stocker, publier ou téléverser un document électronique susceptible d’endommager tout équipement de télécommunication, ordinateur, logiciel ou matériel informatique, ou encore d’en entraver le fonctionnement; v) déployer un code, un virus ou des données qui soient nuisibles au service ou à tout système d’exploitation, par exemple en diffusant des renseignements sur la création et la propagation de virus et de vers informatiques, de chevaux de Troie ou d’attaques par ping, par inondation ou par bombardement de courriels, ainsi que sur le piratage de logiciels ou d’autres activités illégales; vi) envoyer, recevoir, publier, distribuer, transmettre, téléverser ou télécharger tout document choquant, insultant, diffamatoire, indécent, obscène ou illégal.
7. **Prestation du service.** Nous nous réservons le droit d’interrompre le service en tout temps, sans préavis et pour n’importe quelle raison, et ce à notre entière discrétion.
8. **Dispositions générales.** Les présentes modalités constituent l’intégralité de l’entente entre vous et le MPG relativement à la prestation du service. Ses dispositions, comme les litiges et les réclamations qui peuvent en découler, sont régies par les lois de l’Ontario et interprétées conformément à celles-ci. Par ailleurs, seuls les tribunaux de l’Ontario sont compétents à leur égard. En accédant au service au moyen de votre mot de passe, vous consentez à l’ensemble des modalités énoncées aux présentes. Vous convenez en outre de ne transmettre à personne les renseignements sur votre compte et le mot de passe qui s’y rattache. Le MPG se réserve le droit de modifier le mot de passe en tout temps, ainsi que de modifier les présentes modalités et d’y ajouter ou d’en supprimer des éléments en tout temps et de temps à autre, et ce sans préavis. Nous pouvons vous transmettre tout avis que nous devons vous donner par courriel, à l’adresse que vous nous donnez; vous pouvez également nous transmettre ceux que vous devez nous donner par courriel à l’adresse indiquée ci-dessous, mais aussi en communiquant avec nous aux coordonnées indiquées plus bas. Advenant l’invalidité, l’inapplicabilité ou l’illégalité d’une disposition du présent contrat pour quelque raison que ce soit, les autres dispositions restent pleinement en vigueur et exécutoires.
9. **Accessibilité.** Le gouvernement de l’Ontario s’emploie à offrir un service à la clientèle accessible. Si vous avez besoin de ce document en format de substitution, veuillez nous écrire à l’adresse courriel indiquée ci-dessous ou au [attorneygeneral@ontario.ca](mailto:attorneygeneral@ontario.ca) et nous y verrons le plus rapidement possible. Plus en savoir plus sur les politiques et les procédures du ministère concernant l’accessibilité de son service à la clientèle, consulter le texte intitulé **Notre engagement – L’accessibilité** pour les personnes handicapées ([www.ontario.ca/fr/page/comparaitre-devant-le-tribunal-accessibilite](http://www.ontario.ca/fr/page/comparaitre-devant-le-tribunal-accessibilite)), disponible sur son site Web, [www.ontario.ca/fr/page/ministere-du-procureur-general](http://www.ontario.ca/fr/page/ministere-du-procureur-general). Vous pouvez également communiquer avec nous aux coordonnées suivantes :

Tél. : 416 326-2220

Ligne sans frais : 1 800 518-7901

ATS : 416 326-4012 ou 1 877 425-0575

ou écrivez à :

Ministère du Procureur général

Édifice McMurtry-Scott

720, rue Bay, 11e étage

Toronto (Ontario) M7A 2S9

|  |  |
| --- | --- |
| **Signature du demandeur :** |  |

**ENVOYER LE FORMULAIRE DÛMENT REMPLI À L’ADRESSE :**

[**wifi@ontario.ca**](mailto:wifi@ontario.ca)